

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille Siège : Métropole Européenne de Lille 1 rue du Ballon 59034 LILLE cedex	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole
--	---

Comité syndical du 25 juin 2015

Délibération n°13-2015

PRÉFECTURE DU NORD
28 JUIL. 2015 15
ARRAÎNÉ

Objet : ETUDE HYDROGEOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE DES CHAMPS CAPTANTS ET MODIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE LE SYNDICAT MIXTE ET L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE METROPOLE

Le jeudi vingt-cinq juin deux mille quinze à neuf heures, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de la Métropole européenne de Lille en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Marc Philippe DAUBRESSE, 1^{er} Vice-président.

Étaient présents :

Votant : 35

Votants : S.BALY, A. BERNARD, M. BORREWATER, C. BOUCHART, D. BOUREL, N. BOURGHELLE-KOS, R. CAUCHE, B. CHOCRAUX, J. CRESPEL, L. DALEUX, B. DELABY, J. DELEBARRE, P. DELEBARRE, AL. DUBOIS, R. DUBUISSON, M. DUFERMONT, B. DUMORTIER, L. FOUTRY, B. HAESBROECK, D. HAYART, P. HOLVOOTE, D. JANSSENS, F. MARCHAND, JG. MASSON, JL. MEQUIGNON, H. MOENECLAEY, E. MOMONT, C. PACAUX, D. PONCHAUX, E. RODES, L. ROHART, JC. SARAZIN, C. SARTIAUX, V. SIX, D. WIBAUX.

Non votants : 4

A. BEZIRARD, A. HIBON, M. PIERRAT-FERAILLE, F. VERCAMER.

Secrétaire de séance :

Convocation adressée aux délégués du Comité Syndical le : 19 juin 2015

Nombre de délégués en exercice : 60

Publiée le : 23 JUIL. 2015

28 JUL. 2015

15

RÉVÊTUE

Rapport de Monsieur le Président

Par délibération n°05-2015 du 6 février 2015, le Comité syndical a inscrit au budget primitif 2015 une somme permettant l'achat de prestations de service, en vu notamment de la concertation et initialement pour la réalisation d'une étude dite « hydrogéologique », dans le cadre de l'élaboration du SCOT.

L'enjeu de cette étude hydrogéologique est de lever les incertitudes sur les impacts potentiels cumulés d'un ensemble de projets d'aménagement sur les capacités de production d'une eau potable de qualité et ainsi de permettre la sécurisation juridique des documents de planifications à venir. Cette étude doit analyser les effets de différents scénarios d'urbanisation sur le comportement des champs captants en s'appuyant sur des outils de modélisation perfectionnés.

Cette étude hydrogéologique est rendue nécessaire par deux éléments de contexte :

- la prise de conscience de la vulnérabilité de l'aire d'alimentation des captages au Sud de Lille, confirmée par l'aboutissement en 2013 de la démarche « captages prioritaires Grenelle »,
- les volontés exprimées par différents acteurs du territoire de poursuivre le développement (économique, résidentiel, infrastructurel, agricole...) dans cette aire d'alimentation des captages, territoire Sud très attractif.

Il est proposé que l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM), puisse engager ce travail avec l'appui du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Le recours aux services du BRGM permet de bénéficier d'une expertise indépendante et reconnue. Il permet aussi à l'ADULM de mutualiser avec le BRGM le financement via une Convention Recherche et Développement.

L'étude démarrera au deuxième semestre 2015, pour une période de 5 mois.

Les membres du Comité syndical :

- autorisent Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention d'objectif avec l'ADU, afin de confier à cette dernière la réalisation de l'étude hydrogéologique ainsi décrite, pour un montant de 75 000 € TTC ;
- adoptent la modification budgétaire correspondante, à savoir porter le montant de la ligne budgétaire 6745 "subvention à un organisme de droit privé" à hauteur de 1 075 000 €, et diminuer corrélativement le montant de la ligne 6042 "achat de prestation de service" de 75 000 €, pour le fixer à hauteur de 195 000 €.

Damien CASTELAIN
Président du Syndicat mixte
du SCOT de Lille Métropole